

Chambéry, le 8 septembre 2025

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Tunnel de Ponserand – RN 90 : Rénovation de la vidéosurveillance, du système de détection automatique d’incidents et travaux de réfection des chaussées

Afin d’assurer la sécurité des usagers, la Direction interdépartementale des routes Centre-Est procédera à des travaux dans le tunnel de Ponserand et sur la RN 90 :

- Rénovation de la vidéosurveillance et du système de détection automatique d’incidents du tunnel, dont le système actuel a été installé en 2011.
- Remplacement de l’accélérateur de désenfumage qui avait été déposé début juillet, afin de renforcer les capacités de désenfumage de l’ouvrage en cas d’incendie.
- Réfection des chaussées entre le tunnel de Ponserand et l’échangeur n°37 « La Léchère ».

Impact sur la circulation

Du lundi 8 septembre à 7h00 au samedi 13 septembre 2025 à 9h00 :

- Fermeture du tunnel dans le sens Moûtiers > Albertville. La circulation s’effectuera à double sens sur la chaussée montante entre les gorges de Ponserand et l’échangeur n°38 « Grand Cœur ».
- Fermeture de la trémie de Champoulet dans le sens Bourg-Saint-Maurice > Albertville, avec déviation par le carrefour de l’Europe à Moûtiers.
- Fermeture des bretelles d’entrée n°40 et de sortie n°38 pour les usagers circulant de Moûtiers vers Albertville.
- Fermeture de la bretelle de sortie n°38 « Aigueblanche » pour les usagers circulant d’Albertville vers Moûtiers lors de l’activation du dispositif RECITA, les matins à partir de 7h00. La sortie n°37 « La Léchère » est conseillée.

Du lundi 15 septembre à 7h00 jusqu’au samedi 20 septembre 2025 à 9h00 :

- Circulation sur une seule voie dans le tunnel de Ponserand.
- Circulation à double sens sur la chaussée montante de la RN 90 entre les échangeurs n°38 « Grand Cœur » et n°37 « La Léchère ».
- Fermeture des bretelles d’entrée n°38 et de sortie n°37 pour les usagers circulant de Moûtiers vers Albertville.

Préfecture de la Savoie

Service de la communication interministérielle
Mail : pref-presse@savoie.gouv.fr

Des déviations locales seront mises en place pour toutes les bretelles fermées. La vitesse sera réduite à 50 ou 70 km/h dans les zones de travaux.

Ces restrictions de circulation pourront être prolongées jusqu'au vendredi 26 septembre 2025 en cas d'aléas ou d'intempéries.

Vanina Nicoli, préfète de la Savoie, invite les usagers à la plus grande prudence lors de la traversée de la zone de travaux, pour leur sécurité et celle des agents présents sur le chantier.